



Cliché non daté mais figurant dans le dossier d'une séance du CGBF du 1er juillet 1958 : représentant l'état du collège municipal juste avant cette date (AN. F/21/6629). "Les montagnes proches d'où le vent arrive purifié par le contact des sapins" sont d'autant plus visibles à l'arrière-plan que le corps de bâtiment situé à l'est sur la parcelle n'est élevé alors que d'un niveau.

Référence du document reproduit :

- **Archives nationales. F/21/6629. Conseil général des Bâtiments de France.1959-1966.**
AN Pierrefitte-sur-Seine. F/21/6629. **Conseil général des Bâtiments de France. Avis et rapports sur les travaux soumis au CGBF, par département, 1959-1966.** Puy-de-Dôme. Ambert. Extension du collège municipal mixte Blaise-Pascal, 1958. Plans d'A-V. Blanc, clichés de l'état existant, procès-verbal de la séance du 2 juillet 1958 du Conseil général des bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement/ Enseignement secondaire (rapporteur : Sand, architecte).
AN Pierrefitte-sur-Seine : F/21/6629

IVR84_20226304612NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Archives nationales

Auvergne, Puy-de-Dôme, Ambert, 23 rue Blaise-Pascal

**Collège communal, puis collège mixte classique et moderne, puis lycée municipal, puis lycée nationalisé, actuellement lycée polyvalent
Blaise-Pascal d'Ambert**

IA63002721

communication libre, reproduction soumise à autorisation